

Question écrite du 28 septembre 2026 de M. Bernard Wyssa : «Plan d'investissement pour l'indépendance numérique: un engagement de 2022 resté sans suite?»

Le 28 juin 2022, dans le cadre de l'adoption de la proposition PR-1502 relative à l'implémentation de la suite Microsoft Office 365, le Conseil municipal acceptait une recommandation invitant le Conseil administratif à «présenter chaque année un plan d'investissement pour atteindre l'indépendance numérique».

Quatre ans plus tard, cette recommandation ne semble pas avoir donné lieu à la présentation formelle et régulière d'un tel plan devant notre assemblée.

Par ailleurs, le programme de législature 2025-2030 du Conseil administratif affiche désormais la volonté de promouvoir des solutions libres, éthiques et locales ainsi que le recours à l'open source, dans une perspective de souveraineté numérique.

C'est dans ce contexte que je souhaiterais avoir des éléments de réponse sur les points suivants:

- un plan d'investissement annuel pour l'indépendance numérique a-t-il été présenté au Conseil municipal depuis l'adoption de la recommandation du 28 juin 2022? Si oui, à quelle(s) date(s) et sous quelle forme? Dans la négative, pour quelles raisons cet engagement n'a-t-il pas été honoré à ce jour?
- Quelles actions concrètes le Conseil administratif entend-il mettre en œuvre pour donner corps à la promotion des solutions libres, éthiques et locales annoncée dans le programme de législature 2025-2030?
- Le Conseil administratif envisage-t-il de présenter au Conseil municipal, dans un délai proche, un plan actualisé sur l'indépendance numérique de la Ville, conformément à la recommandation adoptée en 2022?